

Comment mieux répondre aux besoins en matière de logements dans les territoires ?

Déclaration du groupe CGT

Depuis plusieurs années, la crise du logement frappe de plein fouet toute l'Europe.

En France, la part du logement dans le budget des ménages n'a fait qu'augmenter avec la crise. Dans les métropoles, la spéculation immobilière s'accroît, avec des conséquences insupportables pour les plus modestes : loyers hors de prix, augmentation des impayés et des expulsions, marchands de sommeil qui gèrent des logements insalubres et surpeuplés.

Le logement doit être déclaré grande cause nationale et des mesures fortes doivent être prises dès maintenant. Ce gouvernement s'était engagé à faire du logement une priorité de son quinquennat. Il n'atteindra pas son objectif de construire 500 000 logements dont 150 000 logements sociaux par an, de nombreux acteurs du logement y ont cru, aujourd'hui la désillusion est immense.

Le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre est intraitable : la question du logement apparaît comme « un facteur majeur dans l'approfondissement des inégalités, au cœur du processus de décrochage des couches populaires avec 15 millions de personnes touchées ». Les conséquences sociales et économiques sont donc dramatiques pour notre pays.

Cet avis a choisi de traiter la question à partir des besoins dans les territoires et de porter plusieurs préconisations au sein d'un environnement institutionnel en pleine évolution. Il n'aborde pas forcément toutes les solutions d'ensemble pour remédier à cet immense chantier. Mais, indubitablement, il amène des réflexions sur la politique du logement, qui, pour notre part, a besoin d'une relance efficace de la production et de la rénovation par l'initiative publique. Le marché ne peut en aucun cas être l'alpha et l'oméga de notre politique du logement, qui permet toutes les dérives spéculatives qu'autorise notre économie financiarisée.

Des solutions plus générales et territorialisées à partir des EPCI existent, comme les aides à la pierre, qui doivent être réinscrites en tant que telles dans le budget de l'État, et leur montant doublé. Il faut incontestablement sortir du prisme de la défiscalisation et s'appuyer sur l'épargne populaire et la Caisse des dépôts et consignations offrant des conditions financières plus avantageuses aux organismes HLM. Il est important également de lever immédiatement tous les blocages permanents de l'administration pour que les projets existants sur le foncier décoté de l'État soient plus rapidement lancés. Enfin, rendre effectif le respect de la loi SRU, comme la mise œuvre de la loi Daloz.

À partir de ces propositions, notre organisation préconise la mise en place d'un véritable service public du logement en s'appuyant sur la réorganisation du groupe Action Logement. Sans aller

jusqu'à, cet avis tente de répondre aux enjeux et ouvre quelques perspectives, qui peuvent en partie permettre de mieux répondre aux besoins en logements dans les territoires. Le groupe CGT a voté l'avis.